

Info

SSR Schweizerischer Seniorenrat
CSA Conseil suisse des aînés
Consiglio svizzero degli anziani

VASOS Vereinigung aktiver Senioren- und
FARES Selbsthilfe-Organisationen der Schweiz, 3000 Bern
Fédération des Associations des
retraités et de l'aide en Suisse, 3000 Berne
Federazione associazioni dei
pensionati e d'autoaiuto in Svizzera, 3000 Berna

SVS Schweizerischer Verband für Seniorenfragen
Association Suisse des Aînés (ASA)
Associazione Svizzera degli Anziani (ASA)

La Voix des Seniors Die Stimme der Senioren La Voce degli Anziani

Jahresrapport ♦ Rapport annuel 2018


Sommaire

- 1 Préambule de la Coprésidence
- 2 Mobilité & Habitat
- 3 Soziale Sicherheit
- 4 Vieillesse et Migrations
- 5 Seniors et TIC
- 6 Santé
- 7 Gesundheit
- 8 Alter in der Gesellschaft
- 9 Commission Extra-parlementaires
- 10 Gr Experts Juridique
- 11 Communication
- 11 Finanzen & Administration
- 12 Schlusswort

IMPRESSUM

Schweizerischer Seniorenrat SSR
Conseil Suisse des Aînés CSA
Hopfenweg 21 CH-3007 BERN
Tel 031 370 21 08
information@ssr-csa.ch
www.ssxr-csa.ch

Unterstützt von/Soutenu par

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



A la fin de l'année 2018, j'ai atteint aussi bien la limite de fonction statutaire de six ans en tant que coprésident du CSA que celle de délégué au CSA de

douze ans. Il est donc temps pour moi de remettre mes fonctions tout en rédigeant mon dernier rapport annuel. Ce n'est pas un devoir, mais un véritable plaisir de pouvoir vous soumettre un rapport qui démontre la densité et la qualité du travail accompli durant l'année écoulée par les responsables et les membres des groupes de travail du CSA.

Plusieurs séances d'information et de négociations avec l'OFAS ont été nécessaires pour aboutir à la signature du contrat de subvention, le 22 octobre 2018. Ce dernier prévoit une subvention pour les quatre prochaines années d'un montant total de Fr. 1'200'000 francs. C'est donc une subvention non-réduite qui nous a été accordée et qui assure au CSA et à ses deux faitières un avenir financier stable. De plus, un crédit de Fr. 30'000 nous est accordé en plus pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie, à laquelle doit s'attacher le CSA en 2019, ainsi que pour la modernisation du site Internet. Suite à la signature de ce contrat, le CSA a dû élaborer un sous-contrat de subvention entre l'ASA d'une part, et la FARES de l'autre, qui ont tous deux été signés le 19 décembre 2018. Avec les signatures de ces deux sous-contrats, c'est l'aboutissement d'un long processus qui a réclamé un énorme travail de recherches, de rédaction et de négociations. Que toutes celles et tous ceux qui y ont contribué en soient chaleureusement remerciés.

La séance de controlling a eu lieu le 21 octobre 2018. L'OFAS souligne dans son rapport que les documents exigés dans le

contrat de prestation 2015-2018 lui ont été remis à sa satisfaction et les approuve par conséquent par ce rapport. Lors de cette séance, il s'agissait aussi de passer en revue les activités réalisées par le CSA pendant la période du 1.1.2017 au 30.9.2018, de parcourir les aspects financiers et d'échanger à propos des défis que le CSA devra relever ces prochains mois, notamment dans la mise en œuvre du nouveau contrat de subvention 2019-2022. L'OFAS s'est notamment réjoui de l'augmentation de la visibilité du CSA, et que ce dernier soit de plus en plus consulté, par les autorités publiques mais aussi par les journalistes.

Suite au changement de système informatique de Pro Senectute auquel était lié le CSA, il a fallu se mettre à la recherche d'un nouveau prestataire de service. Après plusieurs séances d'évaluation et de négociations avec différents fournisseurs, le choix s'est porté sur l'entreprise de service switchplus. Le contrat y relatif a été signé le 23 novembre 2018.

Le CSA a rompu le contrat que le liait à Pro Senectute Berne pour les locaux qui étaient mis à sa disposition dans son siège à Ittigen. Le secrétariat du CSA est désormais transféré au siège de Travail Suisse, Hopfenweg 21, à Berne. Le contrat y relatif liant les deux parties a été signé au mois de novembre 2018. A noter encore que, par ce contrat, le prix de location des locaux est réduit de moitié.

Voilà pour la partie générale, les chapitres 2 à 12 du présent rapport renseignent sur l'activité détaillée du CSA et de ses différents organes. Je souhaite enfin au CSA pour le futur une activité soutenue, une visibilité grandissante et engagement sans faille pour les personnes âgées en général et pour les plus vulnérables d'entre elles, en particulier.

Michel Pillonel,
coprésident durant l'année 2018

Mobilité et Habitat



Mobilität und Wohnen

Participants

Jean-Maurice Fournier, Président, FARES,
Christiane Layaz-Rochat, FARES, Pierre Scherb, ASA,
Sylvia Mamié, ASA. Rolf Schneider, FARES

Au cours de l'an passé, notre GT a tenu 4 séances de travail et développé des relations avec 5 organismes suisses s'occupant d'habitat ou de mobilité (Curaviva, BPA, CFF, TCS, HES).

EN MATIÈRE D'HABITAT, nous nous sommes tout d'abord préoccupés de contribuer au développement, à l'explication et à la publication des mesures de sécurité de l'habitat des seniors. Notre rencontre avec les spécialistes du BPA nous a permis d'enrichir nos informations et de participer à la diffusion - plus de 2000 fascicules distribués par notre GT - des documents d'informations que ce bureau fédéral a publiés.



Nous cherchons encore des solutions pour engager davantage les organismes publics et les promoteurs à mettre mieux en application les recommandations du BPA. Dans ce but, nous avons entrepris des démarches auprès de Curaviva pour mieux comprendre et contribuer, peut-être, au développement d'Habitat 2030.



dans la ville, une réussite partielle seulement puisque la



LES QUESTIONS DE MOBILITÉ avec les 2 consultations concernant 6 domaines législatifs ou réglementaires différents ont occupé une grande partie de notre activité de l'année. Nous avons dû nous attacher à la mobilité sous toutes ses formes: de la voiture au piéton en passant par le vélo et les engins électriques! D'une manière générale, il faut relever que les mesures de protection de la personne âgée, comme de toute personne fragilisée, doivent encore être améliorées; qu'il soit piéton ou cycliste, le senior se trouve trop souvent en danger dans notre espace public. Lorsqu'il est conducteur ce même senior est contrôlé et considéré comme un personnage dangereux; le législateur et les offices de l'administration s'évertuent à ignorer l'expérience et les compétences acquises. Assurer, développer et protéger la mobilité de nos aînés devient un combat, voire un défi.

Jean-Maurice Fournier, Président



Sécurité sociale



Sociale Sicherheit

Personelles

Josef Bühler, VASOS, Präsident, Peter Haudenschild, SVS, Hans-Rudolf Schuppisser, SVS, Michael Zumbach, SVS, Inge Schädler, VASOS, Marco Medici, VASOS, Rose-Marie Lüthi-Kreibich, VASOS.

Die sieben Mitglieder der Arbeitsgruppe „Soziale Sicherheit“ trafen sich im Berichtsjahr zu vier Sitzungen. Die Präsenz war zufriedenstellend.

Bearbeitete Geschäfte

Die Entwicklung der **Reform des Ergänzungsleistungsgesetzes** wurde das ganze Jahr über verfolgt. Mittels Medienmitteilungen und mit Briefen, im Verbund mit der EL-Alliance, an die ParlamentarierInnen wurde Einfluss genommen.

Die Vernehmlassungsvorlage zur **«Stabilisierung der AHV (AHV 21)»** wurde in der Arbeitsgruppe studiert und diskutiert. Die Vorlage wurde in der Arbeitsgruppe und in der Delegiertenversammlung grossmehrheitlich gutgeheissen. Eine Vernehmlassungsantwort an den Bundesrat sowie eine Medienmitteilung wurden verfasst.

Die Gesetzliche Grundlage für die Überwachung von Versicherten

wurde diskutiert und in der Arbeitsgruppe mehrheitlich gutgeheissen. Nach der Präsentation in der Delegiertenversammlung wurde das Gesetz grossmehrheitlich abgelehnt und in einer Medienmitteilung entsprechend kommuniziert.

Die **Verordnung zum Überwachungsgesetz** wurde von den Delegierten grossmehrheitlich abgelehnt, weil nach der Gutheissung des Gesetzes in der Volkabstimmung kritische Punkte nicht geregelt sind.

Das Bundesgesetz über die **«Steuerreform und die AHV-Finanzierung (STAF)»** wurde in der AGr diskutiert und den Delegierten zur Annahme empfohlen. Dieses wurde grossmehrheitlich angenommen. Eine entsprechende Medienmitteilung wurde verfasst.

Am Ende des Berichtsjahres befindet sich die **EL-Reform** noch im Differenzbereinungsverfahren.

Die Parlamentarische Initiative von Nationalrat Thomas Weibel – im überobligatorischen Bereich auch **laufende Renten kürzen** zu dürfen – kommt demnächst in die parlamentarische Beratung. Heftiger Widerstand des SSR gegen dieses Ansinnen ist gefordert.

Josef Bühler, Präsident



Alter und Migration



Vieillesse et Migration

Participants

Walter Suter, Président, FARES, Jean-Paul Dudt, FARES, Theres Engeler-Bisig, ASA

Organisation

Le groupe de travail du CSA « Migration et vieillesse » est composé de 3 membres :

- Walter P. Suter (FARES/VASOS), président jusqu'au 16 novembre 2018, mais absent depuis mi-octobre et jusqu'à une date inconnue pour raison de maladie,
- Jean-Paul Dudt (FARES/VASOS), président à partir du 16 novembre 2018,
- Theres Engeler Bisig (ASA/SVS).

Durant 2018, le groupe s'est réuni 4 fois, soit les 29 mars, 3 mai, 10 septembre et 16 novembre.

Activités

Pour que les ex-immigrés Kosovars rentrés au pays touchent leur AVS.

Le groupe de travail a discuté de la situation difficile des ex-immigrés rentrés au Kosovo, et qui, depuis des années, ne touchent pas la rente AVS qui leur est due. Raison invoquée : il n'existe pas d'accord AVS avec ce pays depuis son indépendance de la Serbie, car le jeune Etat n'aurait pas de moyens de contrôle sur ses habitants.

En fin d'année, nous avons appris que le Conseil fédéral comptait signer une nouvelle convention de sécurité sociale avec le Kosovo pour régler ce problème. Le CSA a alors immédiatement envoyé une lettre au Président de la Confédération afin de le soutenir dans sa démarche, en demandant que la signature de la nouvelle convention se fasse dans les meilleurs délais afin que les ayants-droit Kosovars puissent enfin recevoir leurs rentes AVS.

Le CSA demande aussi que les arriérés de rentes soient versés rétroactivement à tous les Kosovars lésés, s'agissant d'un dû aux ayants-droits compte tenu des cotisations versées à l'AVS durant leur période d'activité en Suisse.

Information plurilingue des ressortissants étrangers sur leurs droits aux prestations de retraite

Les conditions de versement des rentes AVS sont différentes selon que les ressortissants étrangers restent en Suisse après la retraite ou rentrent dans leur pays. Et dans ce dernier cas, les conditions dépendent dudit pays, selon qu'il existe un accord AVS avec la Suisse ou non. Par ailleurs, le versement de l'AVS ne se fait pas automatiquement à la retraite, mais doit être demandé.



ce problème, est d'avis qu'une bonne information plurilingue écrite et/ou orale est nécessaire, vu que les personnes concernées ne maîtrisent pas toujours bien la langue officielle suisse de leur région (Français, Allemand, Italien).

Cette information se fait d'ailleurs déjà à certains endroits au travers d'associations d'immigrés, d'œuvres d'entraide (comme l'EPER) ou de certaines communes, comme Lausanne qui organise des séminaires annuels en plusieurs langues et propose également des brochures explicatives dans 7 langues sur son site internet. Mais un effort doit être fait pour que cette information couvre l'entier du territoire Suisse et atteigne toutes les communautés concernées.

La réflexion est à poursuivre en 2019.

Enfin, deux membres ont participé activement au sein du « Forum national pour la vieillesse et la migration », où ils ont apporté la vision du CSA.

Une étude de la Croix rouge suisse sur la situation et les besoins des immigrés Tamouls âgés y a été discutée. L'étude a montré que les relations familiales traditionnelles de ces ex-réfugiés ont beaucoup changé : même si les relations intergénérationnelles restent fortes et réciproques, les jeunes aimeraient davantage d'indépendance. Par ailleurs, un état Tamoul indépendant n'est plus une option depuis 2009, et un retour n'est plus envisagé.

L'étude a émis des recommandations, comme la promotion de compétences sanitaires, l'amélioration de l'intégration par des programmes d'occupation, la mise en place de soins pour personnes âgées adaptées aux us et coutumes. Ces recommandations peuvent d'ailleurs aussi être appliquées dans leur principe à d'autres groupes de migrants âgés.

Jean-Paul Dudt, président

Le groupe de travail, qui a commencé de se pencher sur

Seniors et TIC ♦

Participants

Roland Grunder, Président, ASA, Rose-Marie Lüthi-Kreibich, VASOS, Rudolf Garo, SVS, Lindo Deambrosi, FARES, Kurt Rüttimann, SVS.

Réunions

Le GT s'est réuni à quatre reprises durant l'année sous revue. Les points principaux traités ont suivi le plan d'action et de stratégie du groupe, notamment les participations actives dans les domaines e-Inclusion, du AAL (Maintien à Domicile) ainsi que les sujets liés à l'information et du réseautage dans le domaine des TIC.

Réseautage

Le GT TIC a une activité de réseautage tant dans les milieux politiques que dans les milieux associatifs en relation avec les technologies de l'information au service des seniors. Par ailleurs, au plan politique, nous sommes sur la liste des organismes proches du DETEC au sein duquel se débattent les questions liées aux TIC. Nous avons été invités à participer Congrès « la Suisse Digitale ».

Au plan international, c'est le AAL - Active and Assisted Living Programme/ITC for ageing well qui nous a permis de nous positionner et où nous sommes régulièrement sollicités à participer aux réunions en Suisse et à l'étranger, tel par exemple le Congrès « Immo-Health-Care » où le Président du GT a pu intervenir et présenter le CSA.

Notre présence au sein d'EURAG et de la plateforme européenne AGE nous permet un échange d'idées et d'informations sur la politique du vieillissement ainsi que des TIC au service des aînés.

Le réseautage restera un important vecteur pour le GT TIC dans les années à venir.

e-Inclusion Suisse - Plan d'action 2016-2020 de l'OFCOM

Ce fut l'une de nos préoccupations au début de 2017, à savoir de faire passer dans le plan d'action les options de soutien aux personnes précarisées et sans emploi pour bénéficier des facilités d'accès aux technologies de l'information et de l'Internet. Les propositions du GT ont été intégralement retenues dans le plan d'action, apportant au CSA une reconnaissance importante au niveau national.

Le projet « régions périphériques ou/et Helpdesk »

Ce projet est né de la constatation que de nombreuses régions périphériques en Suisse, notamment des régions et villages isolés de montagne, ne disposent plus d'infrastructures telles que la Poste, la Banque, parfois même des services communaux. Cet état de fait marginalise et précarise un nombre important d'habitants, notamment les seniors. La majorité des services sont aujourd'hui remplacés par les technologies de l'information et de la communication et que, sans ces accès, l'isolement devient inextricable.

Commencé en septembre 2017, ce projet est sans aucun doute le point fort de l'année 2018 pour le GT TIC. Il est conduit, au Tessin, par les Prof. Schürch et son équipe de l'institut LISS. Le projet est arrivé à son terme et le rapport final a été présenté à l'Assemblée des Délégués de novembre 2018 à Berne. Il a laissé une très grande impression et doit faire l'objet d'une analyse pour ce qui est de la communication des résultats, de sa poursuite au niveau

IKT und Senioren

national par deux extensions du projet dans les deux autres régions linguistiques de Suisse. Il s'agira de se pencher sur le financement de ces éventuels nouveaux pilotes.



Nouveau contrat de subvention 2019-2022

Le contrat de subvention entre l'OFAS et le CSA a été renouvelé pour une nouvelle période législative. Il inclut des directives à l'attention des GT qui définissent le cadre du travail, notamment des activités de recherches d'informations, d'analyse, d'élaboration de position, de réseautage dans le domaine des TIC, l'accès de la population âgée aux TIC, l'intégration dans les réseaux de communication électronique, la suppression des barrières numériques, l'utilisation des TIC pour l'amélioration de la qualité de vie et du maintien à domicile des personnes âgées.

Conclusion

Le GT TIC/AG IKT a durant l'année écoulée pu réfléchir, suivre et poursuivre jusqu'à la fin de son projet, poursuivre la coopération avec ses partenaires européens et nationaux, notamment AAL « Maintien à Domicile » qui reste l'un des grands défis de la société vieillissante actuelle. L'implication des TIC dans ces défis est très importante et justifie pleinement l'implication du GT dans ces domaines. Une implication plus active dans les projets AAL pourrait aussi être envisagée en qualité d'utilisateur final selon les divers appels à projets proposés sans oublier l'aspect chronophage et l'engagement que cela requiert en termes de ressources humaines.

Perspectives

Le GT TIC poursuit en 2019 les objectifs fixés en 2018, notamment dans le projet des régions périphériques et son extension au niveau national, ainsi que les projets liés au programme AAL. Le GT se penchera également sur les diverses options en cours dans le domaine du dossier médical électronique personnel et de l'abaissement des coûts de la santé grâce aux TIC.

Roland Grunder, Président

Santé



Gesundheit

Personelles

Lukas Bäumle, SVS, Präsident, Josef Senn, SVS, Elsbeth Wandeler, VASOS, Barbara Fischer, VASOS, Marguerite Misteli, VASOS, Christoph Steinemann, SVS, Elisabeth Strifflele, SVS, Protokollführerin, Marianne de Mestral, VASOS.

Die gesundheitspolitische Agenda für das Jahr 2018 hatte folgende Zielsetzungen:

- **Lebensqualität**
 - Zeitgemässe Versorgungsangebote
 - Komplettierung Gesundheitsschutz
 - Gesundheitsförderung und Krankheitsvorbeugung
- **Chancengleichheit**
 - Finanzierungsgerechtigkeit und Zugang
 - Bezahlbarkeit der Gesundheit durch Effizienzsteigerungen
 - Stärkung der Versicherten und Patienten/-innen
- **Versorgungsqualität**
 - Qualität der Leistungen und der Versorgung
 - Stärkerer Einsatz von eHealth
 - Ausbildung des Gesundheitspersonals
- **Transparenz**
 - Systemvereinfachung
 - Gesundheitspolitische Steuerung
 - Internationale Einbettung

In Abstimmung mit den Zielen des Bundesrates 2019/2020 wurden im Zuge der weiteren Umsetzung der Agenda Gesundheit 2020 folgende prioritäre Ziele für das Jahr 2018 verfolgt:

- Vernehmlassungen zu diversen Geschäften im Gesundheitsbereich
- Teilnahme an verschiedenen Veranstaltungen und Kongressen zum Thema Gesundheit
- Erste Kontaktsitzung mit dem BAG zur Festlegung der Themenagenda
- Mitarbeit in nationalen Arbeitsgruppen



Organisatorisches

Die Arbeitsgruppe behandelte an 4 Sitzungen die laufenden gesundheitspolitischen Geschäfte. Eine Sitzung fand mit einer Delegation des Bundesamtes für Gesundheit, BAG, unter der Leitung von Pascal Struppler, Direktor BAG statt. Dabei wurden die aktuellen gesundheitspolitischen Themen behandelt und unsere Anliegen eingebracht. Mit dem BAG wurde vereinbart, dass sich die AG Gesundheit jährlich mit der Delegation des BAG zu einer Aussprache trifft.

Alle Arbeiten und Projekte waren wie bis anhin von der gesundheitspolitischen Agenda von Bundesrat und Parlament geprägt.

Fachwissen und Erfahrung der AG Mitglieder wird sehr geschätzt, dies zeigt auch im Berichtsjahr.

Details zu den Geschäften und Tätigkeit der Arbeitsgruppe

- Vernehmlassung „Änderung der Verordnung des EDI vom 29.9.1995 über Leistungen in der obligatorischen Krankenpflegeversicherung – Kostenneutralität und Pflegebedarfsermittlung“
- Vernehmlassung der SGK-S zur Änderung des Bundesgesetzes über die Krankenversicherung (KVG) und des Bundesgesetzes betreffend die Aufsicht über die soziale Krankenversicherung (KVAG)
- Vernehmlassung zur Änderung des Heilmittelgesetzes (neue Medizinprodukt-Regulierung) und des Bundesgesetzes über die technischen Handelshemmnisse
- Vernehmlassung „Einführung eines Referenzpreissystems für Arzneimittel“
- Vorbereitungsarbeiten zur Lancierung eines eidg. Gesundheitsgesetzes

Santé



Gesundheit

Aktivitäten, Mitarbeit und Teilnahme an nationalen Projekten

- Schlussredaktion Flyer Arzt – Patient in Zusammenarbeit mit Ärztegesellschaft und BAG
- Aktive Mitarbeit in IG Pflegefinanzierung und deren Leitungsgremium
- Teilnahme an Delegiertenversammlung Spitex-Verband Schweiz
- Teilnahme an der Tagung zum elektronischen Patientendossier
- Teilnahme an der 19. Tagung nationale Gesundheitsförderungs-Konferenz
- Mitglied der Trägerschaft „Sturzprävention in der Gesundheitsversorgung“
- Umfrage bei den Kantonen betreffend Umsetzung Bundesgerichtsurteil vom 20.7.2018 – „Pflegefinanzierung – Kantone müssen für die Restkosten vollständig aufkommen“.
- Teilnahme Podium SSR-Kongress in Chur – „Gesundheitsförderung ein Mittel gegen die Kostenexplosion im Gesundheitswesen“ und Resolution „Gesundheitskosten müssen gesenkt werden“.
- Monatsinterview in Fachzeitschrift Competence 11/2018: „Krankenversicherer verabschieden sich langsam aus der Langzeitpflege“

Die Themen „Gesundheit im Alter“ waren auch im Jahre 2018 sehr vielfältig. Verschiedene gesundheitspolitische Entscheide, wie Tarmed, Pflegefinanzierung etc. waren auch im Jahre 2018 nicht immer im Interesse der älteren Menschen. Der SSR und die Arbeitsgruppe Gesundheit wird sich noch vermehrt für die Anliegen der älteren Menschen engagieren müssen. Dank dem Engagement der Arbeitsgruppenmitglieder konnten die anfallenden Arbeiten erledigt werden.

Lukas Bäumle, Präsident



Sparen die Kantone auf dem Buckel der Alten ?



Alter in der Gesellschaft ♦ Vieillesse dans la société

Personelles

Beatrice Spang, Präsidentin, SVS, Therese Engeler-Bisig, SVS, Josef Lehmann, VASOS, Marianne Streit, VASOS, Feleccitas Würth, SVS

Wirkungsziel 1: Förderung der Institutionalisierten Mitsprache

Folgende Dokumente liegen vor:

- Grundkonzept
- Powerpoint Präsentation in welcher Vorteile eines kantonalen Seniorenrats (SR) dargestellt werden. Dies an Hand von Informationen der Kantone welche schon einen SR haben

In folgenden Kantonen versuchte die AG Kontakt mit den jeweiligen Seniorenorganisationen aufzunehmen: Solothurn, Schwyz und Schaffhausen.

Im Kanton *Solothurn* haben wir den Kontakt, mit Einverständnis des Vorstandes des SSR, abgebrochen, da Pensionierten Vereinigungen nur von einzelnen Firmen existieren aber keine übergeordnete Seniorenorganisation, welche die Interessen der meisten Senior/Innen der Firmen direkt mit der Regierung aufnehmen und dort vertreten könnte.

Im Kanton *Schwyz* ist ein (bescheidenes) Interesse vorhanden, welches wir dennoch weiter verfolgen.

Im Kanton *Schaffhausen* sind Seniorenorganisationen verschiedener Gruppierungen in einer übergeordneten Organisation zusammengefasst. Eine ideale Voraussetzung um einen SR zu gründen. Die AG wurde eingeladen, um die Vorteile eines kantonalen SR darzulegen. Zur Zeit gibt es aber immer noch eine gewisse Skepsis gegenüber einem SR. Die AG „bleibt dran“.

Im Kanton *Appenzell* hat in Anlehnung an den St.Gallischen Seniorenrat KRSRG der Kanton mit der Regionalgruppe des Verbands für Seniorenfragen in Herisau, Dr. Urs Widmer, vereinbart, dass alle kantonalen Vorlagen, welche Senioren und Seniorinnen betreffen, zur Vernehmlassung an Dr. Urs Widmer zur Begutachtung weiter geleitet werden. Es ist ein Art Mini-Seniorenrat. D.h. Es besteht ein Kontakt zwischen dem Verband und der Regierung AR.

Neu versuchen wir im Kanton Thurgau Kontakte mit den dortigen Seniorenorganisationen herzustellen.

Schwierigkeiten

Entweder existieren keine übergeordneten Gremien, welche die verschiedenen Seniorenorganisationen zusammenfassen (Solothurn), oder wo diese vorhanden sind, macht sich eine gewisse Skepsis breit betreffend der Vorteile eines SR, dies obwohl **alle** Vertreter der Kantone, wel-

che einen SR kennen die positiven Seiten sehr betonen, vor allem den direkten Kontakt zu den kantonalen Regierungen.

Wirkungsziel 2: Bekanntmachung des SSR bei einer grösseren Anzahl Senior/Innen

Im Kanton *Aargau* wurde uns die Möglichkeit geboten, den SSR vorzustellen. Anwesend waren neben Seniorenorganisationen auch Vertreter der Gemeinden.

Im Kanton *St. Gallen* wird der SSR bei den pensionierten Lehrer/Innen vorgestellt werden.

In Publikationen einiger Pensionierten Vereinigungen wird über Veranstaltungen und Zielsetzungen des SSR regelmässig berichtet.

Schwierigkeiten

Einige Möglichkeiten zur Vorstellung des SSR wurden von vornherein abgeblockt (meistens durch eine einzelne Person) mit der Begründung, dass kein Interesse von Seiten der Senior/Innen vorhanden sei. Dies ohne zu wissen was der SSR ist, was dieser für die Senior/Innen bedeutet und auch ohne, dass der Inhalt der Präsentation über den SSR bekannt war.

Die AG wird versuchen, diese Blockade (im persönlichen Gespräch) zu beseitigen.

Weitere Aktivität

Die AG hat einen Antrag zuhanden des Vorstands des SSR eingereicht, (8 Dezember 2018) in dem sie beantragt, dass sich der SSR gegen die vermehrte Schliessung der Poststellen wehrt, mittels einer Demarche an den neuen Konzernleiter der Post AG Herrn Roberto Cirillo. Eine ausführliche Begründung, sowie ein entsprechender Briefentwurf wurden dem Antrag beigelegt,

Beatrice Spang, Präsidentin



Commissions extraparlamentaires AVS/AI et Logement

Commission fédérale du Logement

Informations transmises lors des séances de la commission fédérale du logement en 2018 et intéressant les seniors

Lors de sa séance du 1er juin 2018, le Conseil fédéral a décidé du déménagement de l'Office fédéral du logement de Granges SO à Berne. La mesure s'inscrit dans une série de réformes structurelles mises à l'étude par le Conseil fédéral. L'objectif est de réduire de près de 25 % les charges propres de l'OFL d'ici à 2025 grâce à des synergies avec une autre unité administrative du Département de l'économie, de la formation et de la recherche. L'OFL continuera à fonctionner en qualité de centre de compétence indépendant après son déménagement prévu en ville de Berne pour la fin de 2021 au plus tard.

Nous avons pris connaissance entre autres des deux études suivantes relatives aux seniors :

Conditions de logement des ménages touchés par la pauvreté

L'OFL a porté et financé en collaboration avec l'Office fédéral des assurances sociales une **analyse des conditions de logement des ménages touchés par la pauvreté ou vivant dans la précarité** sous la direction du Professeur Carlo Knoepfel conjointement par la Haute école de travail social de la Suisse du Nord-ouest et celle de Berne. Cette étude relève que 83,5% des ménages touchés par la

pauvreté et 57,1 % des ménages vivant dans la précarité ne sont pas logés correctement. A noter que **les retraités**, les familles monoparentales et les ménages issus de la migration **sont particulièrement touchés**. La cause la plus fréquente et une charge financière trop élevée en raison des coûts du logement. 82 % des ménages touchés par la pauvreté et 48,9% des ménages en situation précaire dépensent plus de 30 % de leur revenu brut pour se loger, ce qui est excessif.

Les conditions d'habitation des seniors en Suisse en 2016 (étude OFS)

En 2016, 1,5 million de personnes sont âgées de 65 ans ou plus en Suisse. En 2045, les scénarios de l'Office fédéral des statistiques prévoient que plus de 2.7 millions d'habitants feront partie de ce groupe d'âge.

La population va donc vieillir rapidement au cours des prochaines décennies et cette évolution aura un impact sur le logement. Passé un certain âge, la question du déménagement vers un logement plus petit et plus pratique peut se poser. **Un des défis de l'habitat sera d'intégrer cette part croissante de seniors et de répondre à leurs besoins spécifiques**. Il est souvent fait mention aujourd'hui d'appartements modulables, qui s'adaptent à la situation familiale et à l'état de santé de ses occupants. De tels logements existent mais sont encore rares sur le marché.

Christiane Layaz-Rochat, Membre du Comité et Déléguée CSA

AHV/IV Kommissionssitzungen 2018

Für das Jahr 2018 waren vier Kommissionssitzungen geplant. Die Sitzung vom 4. Oktober 2018 wurde aber abgesagt. Mit der Begründung, es seien keine aktuell materiellen Entscheidtraktanden vorhanden.

Ab 1. Januar 2019 treten neue Bestimmungen in Kraft.

1. Säule

Anpassungen der AHV/IV Renten und der EL.

Die Minimalrente wird von CHF 1'175.- auf CHF 1'185.- pro Monat angehoben.

Die Maximalrente wird von CHF 2'350.- auf CHF 2'370.- pro Monat angehoben.

Bei der EL wird der Betrag für die Deckung des allgemeinen Lebensbedarfs von CHF 19'290.- auf CHF 19'450.- pro Jahr für Alleinstehende und für Ehepaare von CHF 28'935.- auf CHF 29'175.- erhöht. Auch die Hilflosenentschädigungen werden angepasst.

Bundesbeitrag an die EL-Kosten

Neu ist auch für die Berechnung des Bundesanteils an den Kosten der EL ein neuer Stichtag. Und zwar nicht mehr der Monat Dezember sondern der Monat Mai des laufenden Jahres. Dadurch kann für das Jahr, in dem Leistungen fällig sind, allfälligen berechnungsrelevanten Gesetzesänderungen in den Kantonen Rechnung getragen werden.

2. Säule

Der Mindestzinssatz in der obligatorischen Vorsorge bleibt 2019 unverändert bei 1%. Entgegen der Empfeh-

lung der BVG Kommission die eine Senkung auf 0.75 vorgeschlagen hat.

Interessant war auch der Vortrag von Dr. Sabine Littmann-Wernli, Leiterin Bereich Forschung und Evaluation, über „Digitale Wirtschaft-Auswirkungen auf die Sozialversicherungen“. Sie thematisierte zum Beispiel, ob es dadurch neue soziale Risiken gibt oder welche Chancen der digitale Wandel bietet. Und welches sind die Herausforderungen für die AHV/IV. Es ergab sich dann eine rege Diskussion. Zum Beispiel wie wirkt sich die Digitalisierung auf ältere Arbeitnehmende oder Menschen mit Behinderungen aus? Entstehen durch neue Erwerbsformen auf digitalen Arbeitsmärkten neue soziale Risiken?

Das Thema mit vielen Diskussionen war die „Digitalisierung – Weiterentwicklung und Prüfung einer Flexibilisierung im Sozialversicherungsrecht“.

Im Mai 2018 organisierte das BSV ein Hearing mit externen Fachpersonen. Vertreter der Plattformökonomie, der Durchführungsstellen, von akademischen Kreisen, sowie Hilfsorganisationen. Ebenso wurde in der letzten Zeit eine Vielzahl von parlamentarischen Vorstössen zu diesem Thema eingereicht.

● **Wahlfreiheit** – Freie Wahl der Erwerbstätigen bezüglich Status (nach bestimmten Kriterien) pro Erwerbsverhältnis

Eigenes Statut für Plattformbeschäftigte

Elisabeth Eicher, SSR Delegierte

Groupe d'experts juridiques ♦ Expertengruppe Recht

Participants

Michael Zumbach, Président, SVS, Barbara Fischer, VASOS, Pierre Scherb, SVS, Josef Bühler, VASOS

La commission juridique s'est réunie deux fois en 2018, soit le 17 avril 2018 et le 13 juillet 2018. Notre président Michel Zumbach voulait alors faire un papier d'une dizaine de pages que nous voulions discuter lors de notre troisième réunion au mois d'octobre 2018. Par la suite, Michel n'a plus pu s'occuper de l'élaboration de ce document et notre réunion a été renvoyée sine die. Le comité s'est par la suite adressé aux membres de notre groupe avec le souhait de continuer nos travaux même en l'absence du président Michel. J'ai été désigné président ad interim. Notre première réunion a eu lieu le 15 février. Nous avons alors rappelé en détail nos travaux, après plus de sept mois d'interruption. Dans un deuxième temps, nous nous sommes penchés sur ce qui s'est passé au niveau politique afin de combattre la discrimination des aînés. Nous avons aussi évoqué la lettre du CSA au gouvernement du canton de Glaris resté sans réponse à ce jour.

Un événement majeur que nous sommes appelé à étudier est bien entendu la constitution d'un comité d'initiative pour le lancement d'une initiative contre la discrimination des seniors avec la participation du président de l'ASA. La commission a décidé de demander la coprésidente du CSA Bea Heim d'y participer et nous avons par la suite appris qu'elle s'y était déjà engagée. A remarquer encore les travaux de Prof. Kurt Pärli qui a élaboré un document de soutien. Il souhaite étudier le sujet en détail, contre rémunération. La commission a souhaité que le comité étudie la question d'une éventuelle participation financière du CSA à une telle recherche.

Pierre Scherb, Président a.i.

Communication ♦ Kommunikationskommission

Participants

Roland Grunder, Président, SVS, Michel Pillonnel, VASOS, Reinhard Hänggi, SVS, Ruedi Garo, SVS, Lindo Deambrosi, VASOS, Inge Schädler, VASOS, Jacques Morel, VASOS

Cette commission a été mise en place en 2016 et son premier travail fut d'établir un concept de communication en remplacement d'une commission de rédaction chargée principalement de la réalisation et de la publication du bulletin SSR NEWS.

Le concept de communication fut ainsi soumis pour approbation à l'Assemblée des Délégués au début de 2017 et la commission de communication fut habilitée à travailler selon ce nouveau concept qui définit précisément la procédure de communication, le public cible et les divers activités de la commission, poursuivant les tâches assignées et en collaboration avec le comité de rédaction, notamment en ce qui concerne l'édition du SSR NEWS, des prises de position du CSA, comme des communiqués de presse et des informations aux autorités fédérales.

Durant l'année sous revue, la Commission s'est réunie à 5 reprises et a publié 2 éditions du SSR NEWS durant le 1^{er} semestre 2018, 6 prises de positions proposées par les Groupe de Travail sur les sujets d'actualité politique, ainsi

que plusieurs communiqués de presse relatifs aux diverses votations en cours d'année et liées aux thèmes du vieillissement.

Dans le cours de l'année, il a été proposé un projet test d'une publication commune entre les trois entités CSA, ASA et FARES, chacune d'entre-elle publiant son propre bulletin d'information souvent sur les mêmes sujets. Le projet commun devrait permettre une compression des coûts et une plus grande visibilité, notamment de la représentation commune des trois entités. (Lire plus à ce propos en page 12). La publication du bulletin commun, édition zéro, était prévue en fin d'année, mais fut reportée à février 2019 pour des raisons techniques.

Outre les publications papier, la commission de communication s'est occupée de la communication électronique, des relations avec la presse, de participation à des manifestations diverses en Suisse et à l'étranger.

Roland Grunder, Coprésident



Finances et Administration ♦

Personelles

Verantwortlich: Rudolf Garo, SVS, Peter Haudenschild, SVS, Jacques Morel, VASOS

Im Jahre 2018 sind die Weichen für grosse Veränderungen gestellt worden:

Die **Webpage** musste auf eine neue Basis gestellt werden, da der bisherige Provider die Unterstützung der eingesetzten Software aufgeben hat. In einem Projekt wurden drei Provider evaluiert und mit dem gewählten eine Webpage auf dem führenden CMS-System Wordpress realisiert. Dieses stellt die Basis dar, um den Auftritt zeitgemässer zu gestalten zu können und das Informationsangebot auszubauen.

In einem weiteren Projekt wurden die **SSR-News** überprüft und die Vorarbeiten für eine gemeinsame Publikation von SSR, SVS und VASOS geleistet. Die Pilotausgabe ist im Februar 2019 erschienen und hat bei den Leserinnen und Lesern einen sehr guten Anklang gefunden.

Das **Sekretariat** wurde von Ittigen nach Bern verlegt, wo es eine Anlaufstelle für die Post und Telefone hat, ansonsten jedoch webbasiert geführt wird. Dadurch konnte der Aufwand für administrative Arbeiten stark reduziert werden.

Für die Zukunft des Rates war das Stellen eines **Gesuches für die Subvention** aus dem Hilfsfonds der AHV für die Jahre 2019 bis 2022 entscheidend. Der Rat musste seine bisherigen Erfolge darstellen und einen Plan für den Einsatz für die ältere Generation in unserem Lande für die nächsten vier Jahre vorlegen. Das Gesuch wurde bewilligt in der Höhe von CHF 1.2 Mio. verteilt auf 4 Jahre. Zusätzlich erhält der SSR CHF 30'000 für eine Prüfung und Anpassung der Strategie nach 16 Jahren Tätigkeit in der heutigen Struktur.

Der SSR hat am in Chur am 20.09.2018 eine vielbeachtete **Tagung** zum Thema 'Gesundheitsförderung – ein Mittel gegen die Kostenexplosion im Gesundheitswesen?' durchgeführt.



Die reguläre Ratsarbeit und die zusätzlichen Projekte verlangten von den Delegierten nach wie vor einen grossen Einsatz. Wie im Vorjahr haben sie gesamthaft 489-mal an Sitzungen teilgenommen.

Dank Rückstellungen konnten die reguläre Ratsarbeit und die zusätzlichen grossen Projekte finanziert werden. Die Jahresrechnung endet mit einem kleinen Überschuss von CHF 1'971.

Rudolf Garo, Vostandsmitglied, F&A



Le mot de la fin... • Schlusswort ...



Le CSA et les Faïtières dans une nouvelle dynamique

Comme le montre ce rapport général du CSA et de ses groupes de travail, l'année 2018 a été laborieuse et riche en activités de toute nature conformément aux objectifs et buts fixés par ses instances dirigeantes, répondant aussi aux exigences du contrat de prestations de l'organe de tutelle qu'est la Confédération Suisse par l'OFAS. Le rapport que l'OFAS qui a été délivré au CSA à la suite des contrôles et de la séance de controlling a relevé le bienfondé et la qualité du travail qui a été fourni.

Le contrat de prestation entre la CH, l'OFAS et la CSA est arrivé à son terme à fin 2018 et le Comité a préparé et présenté une demande de reconduction pour une nouvelle législature de 2019-2022.

Il ne s'agit d'ailleurs plus d'un contrat de prestation, mais d'un contrat de subvention selon les nouvelles règles instituées par la Confédération pour les bénéficiaires de subventions.

Le nouveau contrat est sous toit et il induit plusieurs nouveautés et surtout implique de revoir la stratégie et le positionnement du CSA et ses deux Faïtières, ASA-Association Suisse des Aînés et FARES-Fédération suisse des Associations des Retraités et de l'Entraide en Suisse.

Le nouveau contrat de subvention implique l'élaboration de sous-contrats de subvention entre le CSA et les deux Faïtières pour les parts qui leur sont versés de la subvention allouée au CSA.

L'OFAS a, par ailleurs, consenti l'octroi d'un financement complémentaire et unique pour la réalisation et l'accompagnement spécialisé à l'établissement d'une nouvelle stratégie du CSA.

Revoir la stratégie du CSA et son positionnement, revoir son organisation, ses structures, repenser ses processus de communication, les faiblesses et les forces des trois protagonistes associatifs qui représentent plus de 200'000 seniors, ce sont les enjeux de ce projet de stratégie. C'est sans doute le moment pour le CSA et ses deux Faïtières pour s'interroger sur la manière et sur le fond du combat qui est à mener dans les domaines de la politique du vieillissement de ce pays. Mettre ses forces en commun au service d'une cause à l'exclusion des rivalités partisanes pour ne parler plus que du bien-être et du bien-vivre des quelques 2 millions de rentiers AVS de ce pays. Peut-être est-ce le moment pour une remise en question des structures fondamentales communes du CSA, de l'ASA et de la FARES pour la défense des intérêts des seniors. Cette dynamique pourrait être la genèse d'une force politique à nulle autre pareil et dont les prérogatives seraient basées sur toutes les problématiques liées au vieillissement de la population. Il est vrai que les opinions et les modus vivendis des deux Faïtières peuvent parfois être antagonistes, mais qu'elles se rejoignent presque toujours lorsqu'il s'agit de la cause des seniors et que seul le résultat compte.

Le CSA aura 20 ans en 2021. Deux décennies devraient largement suffire pour espérer une évolution lui permettant de trouver une place plus prépondérante dans la société suisse. En 20 ans, le monde a changé, l'espérance de vie a augmenté de manière très significative, la révolution numérique bat son plein, l'économie « grise » est une réalité, mais la pauvreté avec l'âge en est une autre et les coûts de la santé sont proche de l'explosion, les seniors représenteront près d'un tiers de la population, sans compter qu'il n'y aura plus qu'un actif pour payer la rente d'un rentier. Certes il existe des solutions qui doivent être trouvées de concert entre tous les partenaires sociaux dont nous devons être partie prenante.

Dans ce contexte il est impensable qu'une organisation telle que le CSA, flanqué de ses deux Faïtières, ne se penche pas sur son futur, sur ses perspectives, son implication dans la société et sur son rôle d'organe de conseil et d'influence de nos gouvernants en matière de vieillissement.

Roland Grunder, Coprésident

